

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE DE LAVAL

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une municipalité régionale de comté (MRC) en favorisant le développement durable des activités agricoles. Il repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement des activités agricoles. Il est réalisé par une MRC, dans ce cas-ci Laval, en concertation avec les acteurs du milieu. Il vise également l'accroissement ou la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprise ou des modes de mise en marché. Enfin, il encourage le développement d'activités complémentaires telles que l'agrotourisme ou la transformation à la ferme.

Le PDZA est complémentaire aux diverses démarches de planification réalisées par la Ville de Laval, dont le schéma d'aménagement et de développement.



ÉLABORATION DU PORTRAIT ET DU PRÉDIAGNOSTIC



VALIDATION DU PORTRAIT ET DU DIAGNOSTIC



IDENTIFICATION DES ORIENTATIONS ET DES PRIORITÉS D'ACTION



ÉLABORATION DE LA VISION PARTAGÉE



IDENTIFICATION DE PROJETS PRIORITAIRES



ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION CINQ ANS



ADOPTION DU PDZA

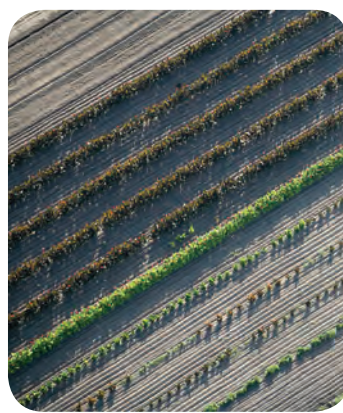
LES PARTENAIRES

Plusieurs partenaires, notamment des agriculteurs, des partenaires du milieu et des représentants de la Ville de Laval ont participé aux consultations et aux travaux qui ont mené à l'élaboration du PDZA.



Merci à tous pour leur contribution à la préparation du PDZA et sa mise en œuvre.

LE SAVIEZ-VOUS?



La zone agricole : 7 053,3 hectares, l'équivalent de 21 fois l'espace occupé par Central Park.



Deux exploitations de bovins laitiers et une exploitation laitière caprine sont en opération à Laval.



Les fleurs produites à Laval forment tout un bouquet! Mettez les côte à côte et vous couvrirez la distance à vol d'oiseau de Laval à Winnipeg (environ 2 250 km).



L'horticulture fruitière et maraîchère compte près de 50 variétés de fruits et légumes.



Le brocoli pousse sur 359 hectares : l'équivalent de 600 terrains de football.



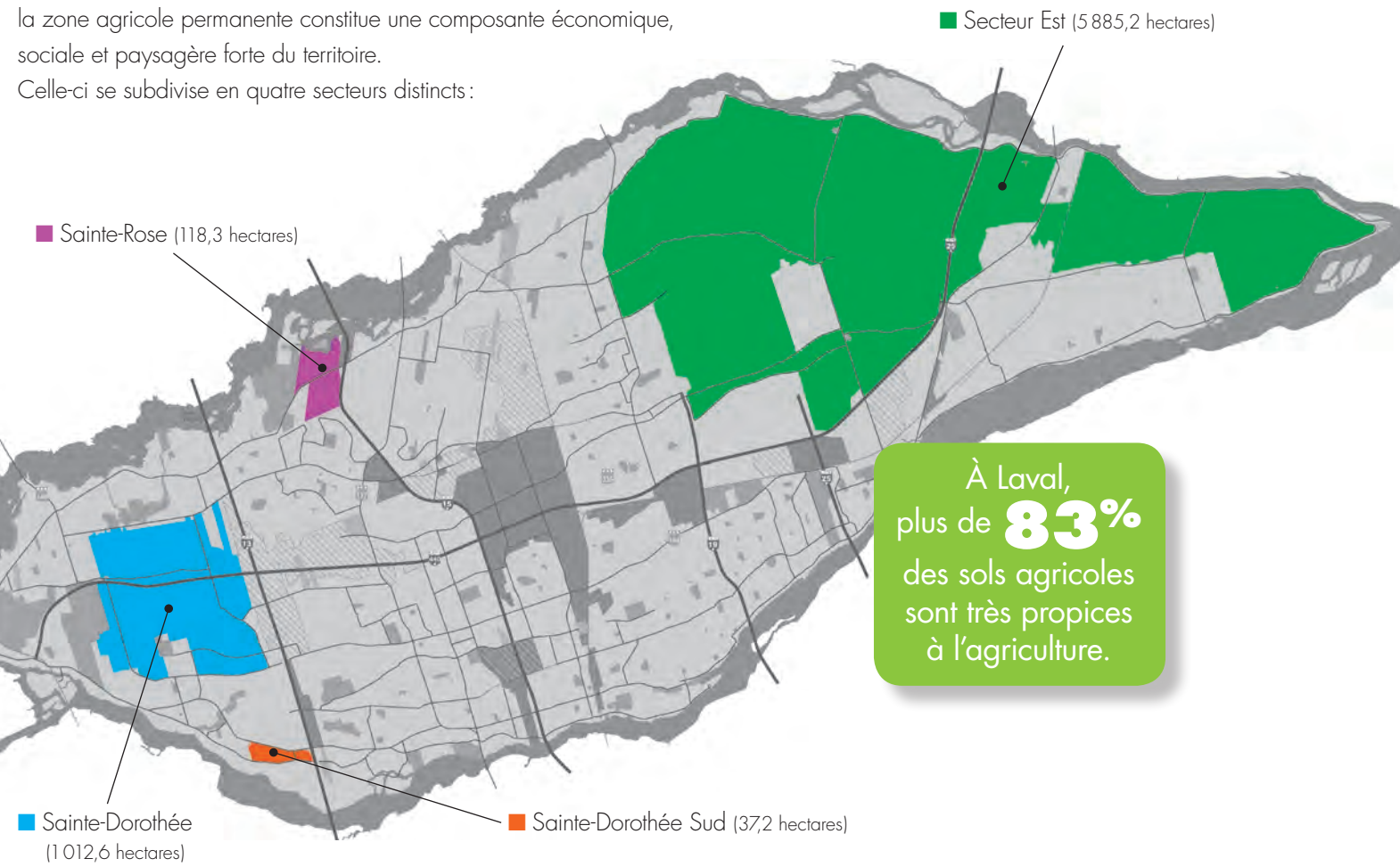
50 kiosques fermiers sont répartis sur le territoire.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE DE LAVAL



LE PORTRAIT DE LA ZONE AGRICOLE DE LAVAL

Occupant 7053,3 hectares, soit 29% du territoire lavallois, la zone agricole permanente constitue une composante économique, sociale et paysagère forte du territoire. Celle-ci se subdivise en quatre secteurs distincts :



L'ÉVOLUTION DE LA ZONE AGRICOLE

	2004	2013*	
Nombre d'exploitations agricoles	160	120	↓ 25%
Superficie moyenne des exploitations agricoles	24	34	↑ 42%
Nombre d'exploitations en production ornementale	78	58	↓ 25%
Nombre d'exploitations en production animale	17	12	↓ 29%

* Estimations du MAPAQ

- Capital agricole: 34785 \$ par hectare, supérieur à celui observé sur le territoire de la CMM ou à l'ensemble du Québec (8973 \$ par hectare) en 2011.
- Âge moyen des agriculteurs: 52,3 ans, supérieur à la moyenne québécoise (51,4 ans).
- Parmi les exploitations qui pourraient être vendues, 71 % identifient une relève potentielle sur le territoire de la CMM alors que cette proportion est de 78 % à Laval.
- Depuis 1992, la Ville de Laval favorise le remembrement par l'imposition d'une surtaxe sur un terrain vague en zone agricole. Les revenus provenant de cette surtaxe doivent être utilisés pour favoriser le remembrement ou la remise en exploitation à des fins agricoles.

LA DISTRIBUTION

En fonction de la taille des entreprises, la distribution des produits agricoles lavallois prend différentes formes, avec un nombre plus ou moins grand d'intermédiaires. Alors que certaines exploitations traitent avec les grandes chaînes de distribution alimentaire ou vendent leurs produits aux secteurs institutionnel et de la restauration, plus de 50 exploitations agricoles de Laval disposent d'un kiosque à la ferme, privilégiant un mode de distribution en circuits courts, où les intermédiaires entre le producteur et le consommateur sont peu nombreux. C'est là un trait distinctif de Laval.

Les travaux entourant le PDZA ont permis de dresser un diagnostic stratégique du secteur agricole de Laval. Il en ressort ce qui suit:

DÉFIS

- Acquisition de terres et accroissement des superficies en culture
- Diversification (transformation à la ferme et agrotourisme)
- Intégration de la relève



OPPORTUNITÉS

- Remembrement de lots morcelés
- Récupération de terres en friche
- Développement de nouveaux produits et services
- Rapprochement entre producteurs et consommateurs
- Développement de nouveaux modèles d'affaires

VISION

Demain, la zone agricole de la Ville de Laval se caractérisera par des activités agricoles durables ayant des liens encore plus étroits avec les consommateurs, notamment par la vente à la ferme, des entreprises avec une valeur ajoutée accrue, des superficies en culture plus imposantes, une relève dynamique et une grande capacité d'adaptation grâce à une volonté de demeurer à l'avant-garde.

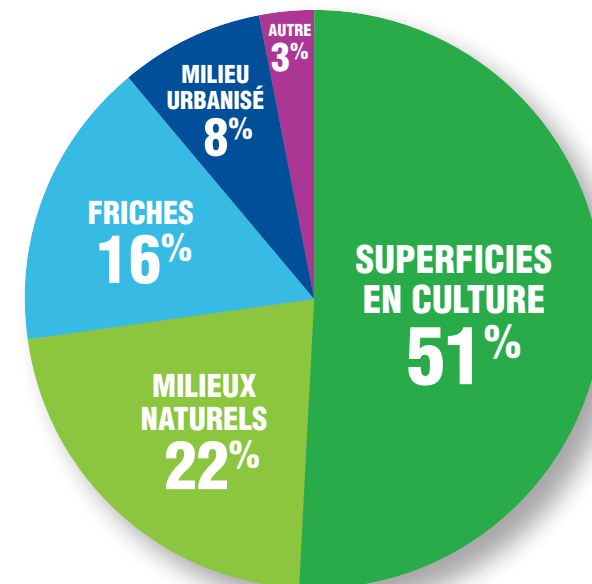
ORIENTATIONS

1. Accroître les surfaces en culture au sein de la zone agricole
2. Favoriser un lien direct entre les producteurs et les consommateurs
3. Optimiser les exploitations agricoles
4. Favoriser la relève agricole
5. Favoriser la recherche et le développement

L'IMPLICATION DE LA VILLE DE LAVAL

Laval est animée par la volonté de s'assurer du développement durable de son territoire. L'agriculture a été à l'origine du développement de l'Île Jésus. Pour les autorités municipales, elle doit donc en demeurer un pilier. Non seulement la zone agricole occupe près de 30 % du territoire lavallois, mais elle participe pleinement à la vitalité sociale et économique de Laval. Elle joue également un rôle structurant dans la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural, des milieux naturels, de la biodiversité et la protection des paysages.

Au fil des ans, la Ville de Laval a entrepris une réflexion, appuyée par des plans d'action, une structure d'accompagnement et un financement substantiel pour pérenniser l'agriculture sur son territoire. Ce PDZA s'inscrit dans la poursuite des efforts de mise en valeur intégrée de la zone agricole.



LES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Neuf exploitations agricoles lavalloises font de l'agrotourisme selon sa définition stricte, mais plus d'une centaine se consacrent à des activités complémentaires :

- Kiosque à la ferme: 53
- Vente aux marchés publics: 26
- Autocueillette: 20
- Transformation à la ferme: 7

LES NEUF PROJETS PRIORITAIRES

Autour des cinq grandes orientations, neuf projets prioritaires ont été identifiés. Chacun fera l'objet d'un plan à mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années.

1. REMEMBREMENT DU SITE NO 2

Mise en œuvre d'une stratégie pour l'acquisition et le remembrement de lots morcelés à des fins agricoles. Le site no 2 est l'un des 20 sites morcelés et présente un fort potentiel de réussite.

OBJECTIF: Accélérer le remembrement des lots originaux morcelés.

HORIZON DE RÉALISATION: 2016 à 2020



2. COFFRE À OUTILS RÉGLEMENTAIRES

Se doter ou bonifier les outils réglementaires permettant de réaliser les projets prioritaires. Exemple: modification réglementaire liée au remembrement des terres.

OBJECTIF: Se doter d'outils réglementaires ou bonifier ceux existants.

HORIZON DE RÉALISATION: 2016 à 2018



3. BANQUE DE TERRES

Mise en place d'un outil d'inventaire des terres agricoles à vendre ou à louer. Établissement d'un mécanisme de mise en relation entre cédants et repreneurs.

OBJECTIF: Favoriser l'utilisation des terres agricoles de Laval à des fins agricoles.

HORIZON DE RÉALISATION: 2016 à 2020



4. RÉSEAU EXPÉRIENCE À LA FERME

Création d'un regroupement d'entreprises agricoles qui se dote de meilleures pratiques en termes d'expérience client pour commercialiser des produits en circuits courts.

OBJECTIF: Consolider le réseau de kiosques à la ferme.

HORIZON DE RÉALISATION: 2016 à 2018



5. CONSOLIDATION DE MARCHÉS DE QUARTIERS

Encadrement des marchés existants et mise en place de mesures d'accompagnement pour le déploiement de nouveaux marchés.

OBJECTIF: Assurer une offre diversifiée de commercialisation en circuits courts.

HORIZON DE RÉALISATION: 2016 à 2018



6. ACCÉLÉRATEUR DE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS

Programmation annuelle d'ateliers de prototypage (produits alimentaires et végétaux d'ornement), réseautage et mentorat avec les acteurs de la restauration et de la distribution.

OBJECTIFS: Faciliter les projets de diversification et de transformation à la ferme, identifier et faciliter de nouveaux débouchés et appuyer le développement de l'agrotourisme.

HORIZON DE RÉALISATION: 2017 à 2020



7. PROGRAMME DE GESTION DES COURS D'EAU AGRICOLES

Programmation intégrée d'entretien des cours d'eau en milieu agricole visant à maintenir le potentiel de culture des terres.

OBJECTIF: Développer une programmation intégrée et durable d'entretien des cours d'eau.

HORIZON DE RÉALISATION: 2016 à 2020



8. PARC AGRICOLE

Incubateur agricole permettant le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur agricole en favorisant l'accès à une terre agricole.

OBJECTIF: Permettre à la relève agricole d'expérimenter de nouvelles productions et technologies de production.

HORIZON DE RÉALISATION: 2016 à 2019



9. EXPÉRIMENTATION MULTISITES

Identification et caractérisation des terres agricoles présentant des défis pour la culture traditionnelle et pouvant susciter un intérêt pour un projet d'expérimentation.

OBJECTIF: Accélérer le remembrement des lots originaux morcelés.

HORIZON DE RÉALISATION: 2016 à 2020

